

Ce rapport est présenté tel qu'il a été reçu par le CRDI du(des) bénéficiaire(s) de la subvention accordée pour le projet. Il n'a pas fait l'objet d'un examen par les pairs ni d'autres formes de révision.

Le présent document est utilisé avec la permission du Groupe interdisciplinaire de recherche en agroforesterie (GIRAF) de l'Université Laval.

© 2006, Groupe interdisciplinaire de recherche en agroforesterie (GIRAF), Université Laval.

Sahel Agroforesterie

Une publication conjointe de l'Université Laval et du Centre international de recherche en agroforesterie (ICRAF)

Numéro 5 – Janvier-Mars 2006

Arbres et terroirs au Mali Des liens entre la prospérité des villageois et la biodiversité des parcs agroforestiers ?

Moussa Diop, Amadou Niang, Bocary Kaya et Alain Olivier*

Les paysans les plus prospères maintiennent-ils plus d'arbres dans leurs champs que ne le font les paysans moins bien nantis ? Voilà l'une des questions à laquelle s'attarde un nouveau mémoire de maîtrise en agroforesterie (Diop, 2005) présenté à l'Université Laval. Ce travail de recherche a été réalisé au Mali en collaboration avec le *World Agroforestry Centre* (ICRAF), dans le cadre d'un projet portant sur la biodiversité, dont le financement est assuré par le Centre de recherches pour le développement international (CRDI).

L'importance des arbres que l'on retrouve dans les parcs agroforestiers n'est plus à démontrer. Leur contribution à l'économie des ménages est souvent considérable (voir « L'arbre au Sénégal : beaucoup plus que du bois ! » *Sahel Agroforesterie* no 4). Des espèces comme le karité (*Vitellaria paradoxa*), le kad (*Faidherbia albida*) et le baobab (*Adansonia digitata*), par exemple, sont très appréciées pour leur production de fruits, de condiments, de fourrages, de produits médicinaux et de bois de chauffe, de même que pour leur capacité à améliorer la fertilité des sols. Malgré cela, de nombreux parcs agroforestiers se dégradent. Le nombre d'espèces ligneuses qu'ils comprennent diminue et leur densité fait de même.

Divers facteurs peuvent expliquer un tel phénomène, dont plusieurs sont liés à

des questions d'ordre socio-économique. Dans une étude réalisée auprès de paysans et paysannes de sept villages du Cercle de Ségou, au Mali (Bambougou, Boussourou, Dakala, Dienina, Mpebougou, Ngama et Thiongoni), on a tenté de déterminer si la biodiversité des espèces ligneuses des parcs pouvait être reliée au niveau de prospérité des unités de production agricole (UPA) et aux unités de gestion du territoire (champs de case, champs de brousse, zone sylvo-pastorale).

Pour ce faire, les paysans ont d'abord déterminé eux-mêmes, à partir de leurs propres critères, à quel niveau de prospérité (nantie, intermédiaire, démunie) appartenait chaque UPA de chacun des villages de l'étude. Un inventaire des arbres et arbustes présents dans les différentes unités de gestion a ensuite permis de caractériser la biodiversité des parcelles échantillonnées. Celle-ci a été calculée à l'aide de l'indice de Shannon-Wiener qui prend en compte le nombre d'espèces et leur abondance relative (Legendre et Legendre, 1998).

Aucun lien statistique significatif n'a pu être établi entre la biodiversité des espèces ligneuses et le niveau de prospérité des UPA dans six des sept villages étudiés. Les résultats obtenus révèlent néanmoins que le nombre d'espèces ligneuses et la densité arborée tendaient à être supérieurs dans les UPA dont le niveau de prospérité est

intermédiaire. Il semble donc que les UPA les plus démunies exploitent leurs ressources ligneuses de façon moins durable que les UPA de type intermédiaire. Il en serait de même des UPA les mieux nanties, peut-être en raison d'une plus grande mécanisation de leurs opérations.

En fait, la biodiversité semble varier davantage entre les différentes unités de gestion du territoire qu'en relation avec les niveaux de prospérité paysanne. Dans cinq villages sur sept, l'indice de Shannon-Wiener s'est en effet avéré significativement différent selon le type d'unité de gestion. La zone sylvo-pastorale est généralement la plus riche, même si elle ne se distingue statistiquement des champs de brousse que dans deux villages. Les champs de case présentent quant à eux la biodiversité la plus faible, sans doute en raison de leur proximité par rapport aux habitations, qui en fait généralement des champs plus sollicités que les autres.

Globalement, on peut affirmer que la biodiversité des espèces ligneuses des sept villages de l'étude reste relativement faible. À la lumière des résultats obtenus, il semble que les améliorations potentielles que l'on pourrait apporter à la situation ne doivent pas être dirigées prioritairement vers les UPA d'un niveau de prospérité donné, mais plutôt vers

Suite en page 8

Dans ce numéro

Haie vive améliorée au féminin. *Page 2*
Communication et vulgarisation. *Page 3*

Décentralisation et haie vive au Sénégal. *Page 4*
L'impact du PACT au Mali. *Page 5*

L'adoption des technologies agroforestières au féminin : le cas de la haie vive améliorée au Mali

Jennifer Dion*

Au Sahel, tout comme dans l'ensemble du monde africain, les distinctions de genre façonnent d'une façon importante le quotidien et les cycles de vie d'un individu. Les technologies agroforestières proposées par l'ICRAF et ses partenaires aux paysans maliens ne toucheront donc pas les hommes et les femmes de la même façon.

Parce qu'elle implique la plantation d'arbres, la haie vive améliorée renvoie à l'enjeu fondamental de l'appropriation de la terre et à la gestion des ressources naturelles (Levasseur 2003). Pour cette raison, les nombreuses différences de droits, de statuts et de responsabilités qui existent entre les hommes et les femmes ainsi qu'entre les femmes elles-mêmes influenceront nécessairement leur rapport à cette technologie.

Objectifs

Cette recherche comporte deux volets principaux en termes d'objectifs.

Le premier volet vise à atteindre une meilleure compréhension du processus d'adoption. Il s'agira de relever les motivations liées à l'adoption de la haie vive améliorée, les besoins qu'elle permet de combler ainsi que les différentes stratégies déployées par les femmes pour sécuriser le foncier nécessaire à l'implantation de cette technologie agroforestière.

Dans le second volet, nous chercherons à décrire la façon dont les activités agroforestières (gestion et entretien de la haie et de ses produits) s'insèrent dans les logiques productives et reproductives des femmes et de leur famille.

Méthodologie

S'inscrivant dans une démarche qualitative basée sur l'observation et les entrevues semi-dirigées, la recherche effectuée vise une meilleure compréhension du processus d'adoption et de gestion de la haie vive améliorée tel qu'il est vécu par les femmes en milieu rural bambara de la région de Ségou, au Mali.

Sans nier les contraintes d'ordre environnemental ou social auxquelles elles doivent faire face, nous privilégions une approche selon laquelle les femmes poursuivent des stratégies leur permettant d'accroître le degré de contrôle qu'elles possèdent sur leur travail. À leur façon, elles ont une capacité d'action sur leur environnement et possèdent un certain pouvoir de négociation (Piron 1990).

Résultats attendus

En nous intéressant plus spécifiquement aux femmes, nous espérons, par cette étude, contribuer à l'accroissement des connaissances sur l'adoption et la gestion de la haie vive améliorée. Les principaux résultats attendus sont une meilleure compréhension des contraintes et des besoins liés à cette technologie ainsi que des atouts, des potentiels et des ressources dont les femmes disposent. †

Références

- LEVASSEUR, V. 2003. *L'utilisation des haies vives améliorées dans le cercle de Ségou, au Mali : le signe d'une société en mutation*. Québec : Université Laval (Thèse de doctorat), 223 p.
- PIRON, F. 1990. *Le pouvoir des femmes au Sahel : analyses et discussions*. Série notes et travaux no 17. Québec : Centre Sahel, Université Laval.

*Jennifer Dion est étudiante à la maîtrise en sociologie à l'Université Laval. Son projet de recherche est conduit sous la direction de Richard Marcoux et de Alain Olivier dans le cadre du projet « Nouer des liens entre la recherche en agroforesterie et le développement au Sahel ».



Photo : V. Levasseur

Utiliser la haie vive améliorée, quelles différences pour les femmes ?

La communication dans le processus de vulgarisation d'innovations agroforestières au Mali

Cinthia Pagé*



L'agroforesterie n'est pas qu'un domaine scientifique de nature multidisciplinaire. C'est aussi un outil de développement.

Compte tenu des conditions difficiles que doivent affronter la majorité des unités de production agricole de l'Afrique sub-saharienne, il est donc important de s'assurer que les innovations agroforestières prometteuses y soient adoptées (Nair, 1998).

Le présent projet de recherche est né du constat que le taux d'adoption des innovations agroforestières sur le terrain au Sahel est souvent faible. Or, les stratégies de vulgarisation des innovations agroforestières occupent une place de toute première importance dans le processus d'adoption, puisque c'est à travers elles que s'établit le lien entre les différents acteurs de la recherche et du développement et les collectivités locales. Les interventions communicatives professionnelles déployées en agroforesterie, parmi d'autres interactions connexes, ont donc comme objectif de développer et/ou d'induire de nouveaux modèles de coordination et d'ajustement entre les gens, les dispositifs techniques et les phénomènes naturels, de façon à

pouvoir résoudre des situations problématiques impliquant plusieurs acteurs (Leeuwis, 2004).

La présente étude s'intéresse tout particulièrement à comprendre de quelle manière la communication, soit le processus par lequel les participants créent et partagent de l'information au sein du processus de vulgarisation, peut limiter ou au contraire promouvoir l'adoption à grande échelle d'innovations agroforestières.

Objectifs

L'objectif principal de l'étude est de déterminer dans quelle mesure la communication au sein du processus de vulgarisation d'innovations agroforestières influence l'adoption de ces innovations.

Ses objectifs spécifiques sont de :

- dresser un portrait des représentations des paysans et des agents de développement concernant deux approches de communication contrastées ;
- analyser les représentations des paysans et des agents de développement concernant l'influence de ces approches de communication sur l'adoption d'innovations agroforestières.

Méthodologie

La méthodologie utilisée doit permettre de comparer les représentations des paysans et des agents de développement concernant différents aspects de deux approches de communication contrastées. On fait donc appel à une approche qualitative, puisque ce sont les représentations des gens par rapport à la

communication qui sont au centre de l'analyse.

L'observation participante, l'entrevue semi-dirigée et l'entrevue de groupe sont les outils privilégiés pour la récolte de données. Des rencontres avec les partenaires impliqués dans le processus de vulgarisation d'innovations agroforestières, ainsi que des visites et des séjours au village, servent de base à la récolte de données. La démarche se veut un processus itératif dans lequel chacune des étapes influencera l'étape suivante et servira de base pour la suite du questionnement.

Résultats attendus

L'étude vise à contribuer à la compréhension des interactions entre les différents acteurs impliqués dans le processus de vulgarisation en identifiant les facteurs facilitant ou bloquant l'adoption. L'atteinte des objectifs permettra de comprendre de quelle manière l'approche de communication peut être un outil pour améliorer le processus de diffusion, et par le fait même, favoriser l'adoption d'innovations agroforestières prometteuses.†

Références

- LEEUIS C. 2004. *Communication for rural innovation. Rethinking agricultural extension*. 3e édition. Blackwell Publishing Company. 412 p.
- NAIR P.K.R. 1998. «Directions in agroforestry research: past, present and futur.» *Agroforestry Systems* 38: 223-245.

* Cinthia Pagé est étudiante à la maîtrise en agroforesterie à l'Université Laval. Son projet de recherche est conduit sous la direction de Alain Olivier et de Diane Parent dans le cadre du projet «Nouer des liens entre la recherche en agroforesterie et le développement au Sahel»



Photo : C. Pagé

Atelier de réflexion/diagnostic, un outil de communication utilisé dans le cadre du programme d'appui aux collectivités territoriales (PACT)

Les nouvelles responsabilités des communautés rurales et l'utilisation de la haie vive au Sénégal

Yves Thériault*

Compte tenu de la dégradation de l'environnement et des ressources naturelles de son territoire, ainsi que des changements qui surviennent dans le monde rural, le gouvernement sénégalais en est venu à la conclusion qu'il lui était impossible d'assurer une gestion centralisée pérenne de son territoire avec les moyens qui sont à sa disposition. En 1996, la décision fut donc prise de transférer aux communautés rurales de nombreuses responsabilités, dont la gestion du territoire et des ressources naturelles (Gouvernement du Sénégal, 1996).

Ces nouvelles dispositions ouvrent la voie à une prise en charge accrue, par les populations locales, des outils mêmes de leur développement. Dans ce contexte, il peut s'avérer intéressant d'analyser quels impacts cela aura sur les pratiques agraires et, particulièrement, sur l'utilisation de techniques complexes qui nécessitent un grand contrôle sur le territoire, comme c'est le cas avec la haie vive. Par haie vive, on entend ici une ou plusieurs rangées d'arbres plantés à de faibles espacements et qui forment une barrière continue autour d'une parcelle pour la protection des cultures contre l'érosion et la divagation animale (Ayuk, 1997).

Objectifs

L'objectif de la présente recherche est d'examiner comment la transformation du monde rural sénégalais et la décentralisation influencent l'utilisation de la haie vive. On s'y attarde plus particulièrement à l'analyse du contexte législatif et politique actuel, ainsi qu'au niveau d'opérationnalisation des nouvelles réformes dans le domaine de

l'environnement et des ressources naturelles, en lien avec cette technique agroforestière complexe dans un contexte de profonde mutation de la vie agreste.

Méthodologie

La démarche méthodologique utilisée comprend deux parties. La première consiste en une revue et une analyse des textes légaux et des politiques gouvernementales dans le domaine des ressources naturelles. La deuxième, qui est la partie terrain proprement dite, vise à positionner les acteurs dans leur environnement au sens large. Les outils utilisés sont les entretiens structurés et semi-structurés, appuyés par l'observation participante. La zone d'étude comprend trois villages de deux communautés rurales de la région de Diourbel

sélectionnés de manière non probabiliste afin de mettre en valeur les contrastes possibles entre les différentes situations.

Résultats attendus

Les résultats attendus de cette recherche sont :

1. Une analyse du cadre législatif et politique sénégalais en lien avec l'évolution d'une utilisation des terres déterminée par l'État, vers une gestion de ces terres par les collectivités locales.
2. Une revue et une analyse du rôle des autorités régionales et locales actives dans le domaine de la gestion des ressources naturelles.
3. L'évaluation des impacts des changements légaux et politiques et du rôle des acteurs dans le domaine de la gestion des ressources naturelles sur l'utilisation de la haie vive dans les villages. †

Références

- AYUK, E.T. 1997. «Adoption of agroforestry technology: the case of live hedges in the Central Plateau of Burkina Faso». *Agricultural Systems* 54 (2) : 189-206.
- GOVERNEMENT DU SÉNÉGAL, 1996. « Loi n° 96-06 du 22 mars 1996 portant Code des Collectivités locales ». *Journal officiel de la République du Sénégal* 5689 : 195-228.

*Yves Thériault est étudiant à la maîtrise en agroforesterie à l'Université Laval. Son projet de recherche est conduit sous la direction de Alain Olivier dans le cadre du projet « Nouer des liens entre la recherche en agroforesterie et le développement au Sahel »



Haie vive à *Euphorbia balsamifera* et *Acacia mellifera*

Photo : Y. Thériault

Gestion des ressources naturelles et décentralisation au Mali : l'impact du PACT

Arnim Fisher et Gérome Dakouo*

Soutenu par la coopération allemande (GTZ/DED/KFW), le Programme d'appui aux collectivités territoriales (PACT) participe à la mise en œuvre de la politique de décentralisation au Mali. Mise en application aux lendemains des élections de 1999, la décentralisation s'est depuis traduite par l'installation de 703 communes rurales, lesquelles doivent assurer un développement local durable sans avoir, dans bien des cas, les moyens techniques et financiers nécessaires. Le PACT a pour vocation d'accompagner les instances locales dans l'exercice de ces nouvelles responsabilités. Il a démarré ses activités en 2002 pour une durée de dix ans. Sa zone d'intervention s'étend le long du fleuve Niger et couvre 95 communes rurales réparties dans cinq cercles administratifs (voir carte).

L'objectif général du PACT est de faire en sorte que l'administration, l'accès aux services de base, le développement économique et la participation du public soient améliorés dans les collectivités

territoriales. Pour y parvenir, le programme compte trois composantes.

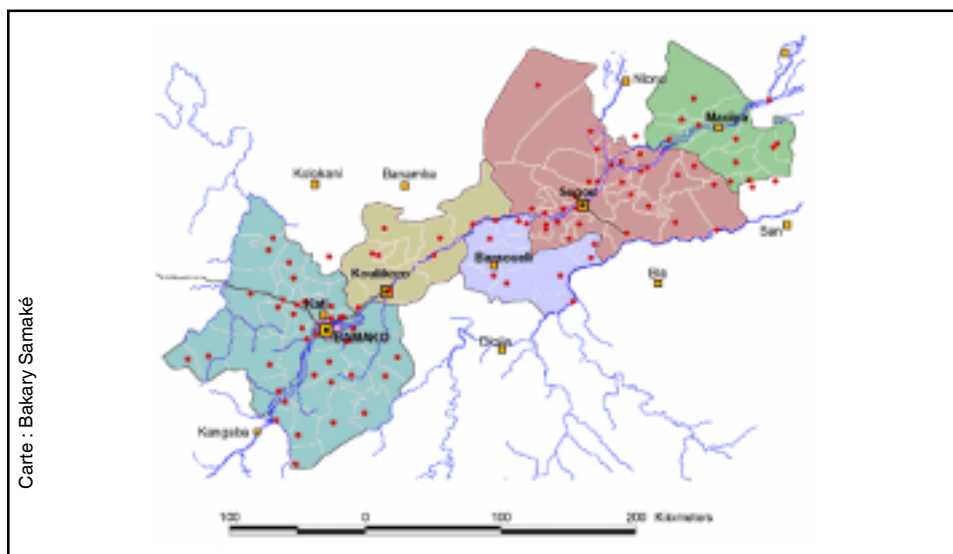
- Consolidation de la décentralisation : cette première composante vise une meilleure adaptation des cadres juridique, institutionnel et fiscal aux exigences de la décentralisation et aux ressources humaines disponibles.
- Administration communale et services de base : par cette deuxième composante, on veut s'assurer que l'administration, la gestion financière et la prestation des services de base soient plus efficaces, plus transparentes et davantage orientées vers les besoins des utilisateurs.
- Gouvernance locale du développement économique : cette troisième composante cherche quant à elle à améliorer la mobilisation concertée des ressources communales et la mise en valeur des potentialités économiques locales par les communes et des structures intercommunales.

Le PACT intervient à la demande des collectivités territoriales. Selon les be-

soins exprimés, l'appui peut être fourni sous diverses formes : formation spécifique, appui-conseil et suivi, études de faisabilité ou mesures d'accompagnement aux différentes démarches élaborées par le programme. La concertation et la négociation entre les élus, la société civile, les exploitants, les services techniques et la tutelle sont des éléments clés des démarches proposées.

Avec la décentralisation, un nouveau défi est apparu. Les élus locaux, chargés du développement de leur collectivité, sont maintenant tenus d'assurer une gestion durable des ressources naturelles. Celle-ci doit prendre en compte les différents besoins de leur population. Cette tâche, loin d'être évidente, demande une forte capacité de médiation. Les intérêts et les points de vue exprimés sont non seulement divers, ils sont souvent divergents. La troisième composante du programme accorde une place importante à cette question. On souhaite faire en sorte que les communes et les populations concernées assurent une mise en valeur des ressources naturelles inter-villageoises et intercommunales qui soit durable. Pour y arriver, on prône l'élaboration de plans d'action et de conventions locales.

La convention locale est un outil de gestion consensuelle des ressources naturelles. Elle est également un outil de prévention des conflits. Elle permet en effet de résoudre les problèmes existant entre des groupes d'utilisateurs dont les intérêts et les perceptions diffèrent. Nombre d'expériences menées avec l'appui du PACT ont conduit à l'établissement de conventions locales. Certaines s'appliquent à l'échelle des communautés villageoises d'une commune, d'autres lient plusieurs communes.



Carte : Bakary Samaké

La zone d'intervention du PACT s'étend de part et d'autre du fleuve Niger et couvre les cercles de Kati, Koulikoro, Baraouéli, Ségou et Macina

Un pacte communal pour Bellen

Avec sa convention forestière et agro-pastorale, la commune de Bellen offre un bon exemple des changements positifs que cette formule peut susciter. Cette convention vise à empêcher les conflits et à réduire la dégradation des sols tout en favorisant l'économie locale. Elle montre comment une collectivité locale peut arriver à une meilleure gestion de ses ressources naturelles. Avant sa mise en place, des initiatives villageoises s'étaient manifestées pour en réglementer l'usage : interdiction des feux de brousse et du pacage du bétail mauritanien dans les champs et mobilisation des chasseurs pour la surveillance. La mairie n'avait pas été associée à cette opération cependant. C'est l'une des raisons pour lesquelles ces mesures n'ont pas donné les résultats escomptés. Le même territoire représente aujourd'hui un potentiel économique pour le développement de la commune. Il est non seulement utilisé par de nombreux groupes locaux, mais également par des pasteurs trans-humants.

La convention communale qui a permis d'en arriver là a été élaborée suite à la demande d'appui que la commune avait adressée au PACT en novembre 2002. Signée en 2005, cette convention concerne la protection, la restauration et la gestion des ressources forestières, agro-pastorales, fauniques et minières. Sur la base de cette convention et avec l'appui du PACT, la commune a par ailleurs demandé et obtenu de la Direction régionale de la conservation de la nature (DRCN) à Ségou la responsabilité de l'émission des permis de coupe et des coupons de transport de bois. Ce qui constitue en soi une nouveauté au Mali a aussi eu pour effet d'assurer une meilleure gestion des ressources naturelles et une augmentation des recettes de la commune. Pour compléter le tout, le PACT a aussi appuyé l'installation à Bellen d'une radio alimentée en énergie par des panneaux solaires. Cette radio sert d'instrument d'information et de sensibilisation et joue un rôle important en matière de prévention et de gestion des conflits autour des ressources naturelles.



Les différents utilisateurs sont réunis pour établir une carte des ressources naturelles

L'intervention du PACT à Bellen a eu un impact important à plus d'un titre. La signature de la convention locale sur la gestion des ressources naturelles a permis de réduire à presque rien les nombreux conflits entre agriculteurs et éleveurs en prenant en compte les intérêts des différents exploitants. Le transfert de compétences en matière de taxation forestière a non seulement permis de mettre l'accent sur l'exploitation du bois mort et ainsi épargner le bois vert, il a également regarni les coffres de la commune avec la perception de ristournes de 200 FCFA/stère, auxquelles s'est ajouté 20 % du montant des permis délivrés. Le contrôle des feux de brousse a eu pour effet d'augmenter la couverture végétale et ainsi attirer davantage les transhumants mauritaniens en saison sèche. La contribution financière donnée

en retour de l'utilisation de ces pâturages est considérable pour la commune. La radio communale est devenue pour la population le principal moyen d'information et de sensibilisation dans tous les domaines de la vie socio-économique et culturelle. Enfin, la notoriété acquise par la commune tout au long de ce processus a eu pour conséquence un plus grand dynamisme de son maire.

Deux conventions intercommunales

À une autre échelle, la convention intercommunale du Cercle de Macina est un autre exemple des réalisations auxquelles le PACT a contribué. Signée en 2006, cette convention couvre les onze communes de cette zone administrative où les conflits d'utilisation des

terres prenaient parfois des proportions inquiétantes. La croissance démographique, l'augmentation du cheptel et le déficit pluviométrique des trente dernières années, avec pour conséquences la faiblesse des crues et l'assèchement précoce des mares, sont des facteurs qui avaient contribué à y exacerber les conflits entre éleveurs et agriculteurs, lesquels faisaient parfois des morts.

La convention intercommunale définit les modalités d'exploitation et de protection durable des ressources agropastorales dans le cercle de Macina. Elle vise aussi à prévenir les conflits sociaux pouvant survenir de l'exploitation des ressources agropastorales. Cette convention participe également à la gestion des conflits de cette nature lorsque ceux-ci éclatent malgré tout.

Première du genre au Mali, la convention intercommunale du Mandé vise pour sa part à résoudre les problèmes liés aux transaction foncières locales : prêt, don, gage coutumier, location et vente. Conscientes de l'importance de la sécurisation foncière pour le développement communal, 18 communes des cercles de Kati et Kangaba se sont concertées pour trouver des solutions acceptées et soutenues par tous les acteurs concernés. La convention permet en outre d'améliorer la cohabitation entre les autochtones et les éleveurs transhumants. Le principe de base est la subsidiarité. L'initiative vient compléter les efforts de l'État qui cherche les voies et moyens pour l'élaboration des textes régissant l'intercommunalité dans sa phase opérationnelle. La dynamique foncière qui reste à tester dans le Mandé pourrait donc aboutir à de nouvelles dis-

positions juridiques nationales d'intercommunalité.

Arriver à une vision partagée du développement local est un grand défi pour la réussite de la décentralisation et l'utilisation durable des ressources naturelles. La concertation et la négociation entre les élus, les services étatiques et la population en sont des éléments clés. Elles sont au centre des démarches conçues et mises en application par le PACT.†

*Arnim Fischer est assistant technique du Service allemand de développement (DED) et conseiller en GRN au PACT. Gérome Dakouo est conseiller en GRN et chef d'antenne PACT Ségou, B.P. 465, Ségou, Mali. Tél : (223) 232 07 18. Fax : (223) 232 13 62. Courriel : antenne.segou@gtz-pact.org. Les coordonnées du siège du PACT sont les suivantes : B.P. 100, Bamako, Mali. Tél : (223) 223 52 56. Fax : (223) 223 38 05. Courriel : coordination@gtz-pact.org

CPD et agroforesterie au Burkina Faso

EN BREF

Les schémas de vulgarisation agricole adoptés dans les pays sahéliens depuis les indépendances n'ont pas donné de résultats satisfaisants. Ils étaient principalement basés sur l'action combinée de l'agent de vulgarisation et de la radio rurale. Perçu comme celui qui savait, le premier enseignait aux producteurs les bonnes pratiques agricoles, alors que les émissions de la seconde leur apprenait comment se comporter. Comment provoquer un changement de comportement chez les gens face à la dégradation continue des ressources naturelles ? La question demeure donc entière. Le rôle de la communication dans ce processus est essentiel, mais quels outils et quelles stratégies de communication utiliser pour y arriver ?

Le 17 janvier dernier, une équipe composée de chercheurs de l'Institut de l'environnement et de recherches agricoles (INERA), d'enseignants chercheurs de l'Institut du développement rural (IDR) et de cadres du projet de développement rural décentralisé participatif/Bazèga-Kadiogo (PDRDP/K-B) s'est retrouvée avec plus de 70 producteurs et productrices du village de Karangtanhin. But de la rencontre : cerner les contraintes de développement du village dans le domaine des ressources naturelles et identifier des solutions. Particularité de cette rencontre :

elle était conduite sur les principes de la communication participative pour le développement (CPD).

Avec la CPD, il n'y a pas de relation d'enseignant à enseigné. Chercheurs et agents de développement sont des facilitateurs ayant des connaissances et des lacunes. Ils ne sont pas les détenteurs absolus du savoir et des connaissances qui accordent de bonnes ou de mauvaises notes aux paysans. Quant à ceux-ci, ils ne sont pas des « bénéficiaires », comme on a trop souvent l'habitude de les désigner, mais des partenaires avec lesquels est élaborée, exécutée et évaluée une initiative de développement. C'est dans cet esprit d'égalité que les participants ont ensemble essayé de cerner les problèmes liés à la dégradation des terres, de trouver des solutions potentielles et de décider de la mise en œuvre d'actions concrètes.

Face aux problèmes identifiés, les uns et les autres ont fait part de leurs expériences, réussies ou non. Les chercheurs et les agents de développement ont ainsi pu apprécier les connaissances des producteurs en ce qui concerne les processus de dégradation des terres, les espèces végétales indicatrices de la fertilité des sols et la diversité des techniques agroforestières locales utilisées pour atténuer la dégradation du couvert végétal et des terres. Les

producteurs étaient satisfaits de constater que leurs connaissances et pratiques intéressaient les chercheurs et les agents de développement. Débarrassée de tout esprit de supériorité d'un groupe sur un autre, la bonne ambiance progressivement établie entre tous les participants a permis aux producteurs d'aborder, avec une grande liberté de ton, des domaines trop souvent tabous comme la coupe des arbres.

À l'issue de la rencontre, tous les participants étaient visiblement satisfaits d'avoir pu définir, de façon consensuelle, des activités agroforestières et déterminer les responsabilités de chaque groupe d'intervenants afin de remédier aux problèmes identifiés : érosion éolienne et hydrique, déboisement, divagation des animaux et problème fonciers. Un responsable du PDRDP/K-B a exprimé toute sa satisfaction face aux résultats obtenus par l'application des principes de la CPD. Il a invité l'ensemble des partenaires à faire en sorte que le village de Karangtanhin devienne un exemple pour tous les villages où le projet intervient. Les partenaires ont décidé de se retrouver dans un proche avenir pour évaluer le chemin parcouru. Un dossier à suivre donc.†

B. A. Bationo, INERA, Burkina Faso

Suite de la page 1

l'ensemble des paysans. Les champs de case pourraient être particulièrement visés, mais c'est quand même tout le terroir qui pourrait tirer bénéfice d'une augmentation de la biodiversité agroforestière. 🌳

Références

Diop, M. 2005. Impact des pratiques de gestion et du niveau de prospérité des paysans sur la biodiversité agroforestière dans sept terroirs villageois de la région de Ségou, au Mali. Mémoire de maîtrise (M. Sc.), Université Laval, Québec, Canada, 98 p.

Legendre, P. et L. Legendre. 1998. Numeral Ecology. 2nd edition. Elsevier, Amsterdam. 853 p.

*Moussa Diop est maintenant coordonnateur national du projet *Autopromotion pastorale dans le Ferlo*, à Saint-Louis, au Sénégal. Amadou Niang était jusqu'à récemment coordonnateur régional du programme Sahel du *World Agroforestry Centre* (ICRAF). Bocary Kaya était jusqu'à récemment coordonnateur national du projet IER/ICRAF, à Ségou. Alain Olivier est professeur à la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation de l'Université Laval, à Québec.

- Savard, V., A. Olivier & S. Franzel. 2006. **Technique de production maraîchère de feuilles de baobab : potentiel d'adoption.** *Bois et Forêts des Tropiques*, no 287, pp. 21-34.

La production maraîchère de feuilles de baobab est d'un intérêt évident comme source de vitamine A, pour l'alimentation humaine et pour la préservation des arbres. Mais convient-il pour autant de la diffuser à grande échelle ? Les auteurs étayaient leur expertise sur des enquêtes et observations dans la région de Ségou au Mali. Ils intègrent également les adaptations apportées par les premiers producteurs et discutent les conditions d'adoption de cette nouvelle technique culturale. Cet article est basé sur les résultats d'une recherche réalisée au cours de la première phase du projet *Nouer des liens entre la recherche en agroforesterie et le développement au Sahel*. Valérie Savard a depuis obtenu son diplôme de maîtrise en agroforesterie de l'Université Laval.

- Diop, M., B. Kaya, A. Niang & A. Olivier. 2005. **La biodiversité des espèces ligneuses : diversité arborée et unités de gestion du terroir dans le cercle de Ségou, au Mali.** ICRAF Working Paper no 10, World Agroforestry Centre, Nairobi, Kenya, 22 p.

Une présentation plus détaillée des principaux résultats de la recherche menée par Moussa Diop dont nous avons brièvement rendu compte dans les pages du présent numéro de *Sahel Agroforesterie*.

- Kalinganire, A., A. Niang & B. Koné. (éds). 2005. **Domestication des espèces agroforestières au Sahel : situation actuelle et perspectives.** ICRAF Working Paper no 5, World Agroforestry Centre, Nairobi, Kenya.
- Kalinganire, A., J.M. Dakouo, J. Bayala & A. Niang. 2005. **Relevé des données de biodiversité ligneuse. Manuel du projet biodiversité des parcs agroforestiers au Sahel.** ICRAF Working Paper no 6, World Agroforestry Centre, Nairobi, Kenya.

Sahel Agroforesterie est publié conjointement par l'Université Laval et le programme Afrique du Centre et de l'Ouest du *World Agroforestry Centre* (ICRAF) en collaboration avec le CORAF et grâce aux appuis financiers du Centre de recherches pour le développement international (CRDI) et du bureau régional de la FAO pour l'Afrique.

Rédacteur en chef : Jean Bonneville / Université Laval
Adjointe à la rédaction : Nicole Demers / ICRAF – Université Laval
Mise en page : Aissata Sylla / PAO Bougou, Bamako, Mali
Impression : Imprimerie CFMAC, Bamako, Mali



World Agroforestry Centre
Programme Régional Sahel
B.P. 320
Bamako
Mali

Téléphone : (223) 223 50 00
Télécopie : (223) 222 86 83
Site Internet :

<http://www.worldagroforestrycentre.org>



Groupe interdisciplinaire de recherche
en agroforesterie (GIRAF)
Pavillon Paul-Comtois
Université Laval
Québec (Québec)
Canada, G1K 7P4

Téléphone : (418) 656 2131 poste 3601
Télécopie : (418) 656 7856
Site Internet : <http://www.plg.ulaval.ca/giraf>

Sahel Agroforesterie est publié dans le cadre du projet *Nouer des liens entre la recherche en agroforesterie et le développement au Sahel* (<http://www.plg.ulaval.ca/projet-agf-sahel>), dont la mise en œuvre sur le terrain est assurée avec la participation de l'Institut de l'environnement et de recherches agricoles du Burkina Faso (INERA), de l'Institut d'économie rurale du Mali (IER) et de l'Institut sénégalais de recherche agricole (ISRA). Tous nos lecteurs sont invités à proposer des textes pour publication dans ce bulletin. Il suffit de les faire parvenir par courrier électronique à <jean.bonneville@plg.ulaval.ca>.